

COMPARER LES DÉTAILLANTS DE SERVICES PUBLICS



Alberta

Choisissez l'entreprise de services publics qui vous convient!

Détaillants par défaut

Pour l'électricité, les détaillants par défaut offrent un tarif stable appelé « tarif de dernier recours » (rate of last resort)

Pour le gaz naturel, les détaillants par défaut offrent un tarif qui fluctue, appelé « tarif par défaut »



Engagement mensuel, pas de contrat



Pas de mesure incitative



Ne peut pas regrouper les services



Peut exiger un dépôt



Les consommateurs peuvent quitter les détaillants par défaut n'importe quand, sans pénalité



Détaillants concurrents

Les détaillants concurrents proposent différents tarifs : fixe, variable et de microgénération

Contrat de diverses durées (généralement de 1 à 5 ans)

Les détaillants concurrents peuvent offrir des mesures incitatives à la signature d'un contrat et des plans promotionnels pour pouvoir profiter de rabais à court terme

Certains détaillants concurrents autorisent les consommateurs à regrouper les services d'électricité et de gaz naturel sur une même facture

Peut exiger un dépôt

Les consommateurs peuvent avoir à payer des frais de résiliation s'ils mettent fin à leur contrat avant la date prévue

utilitiesconsumer
advocate



310-4UCA (4822) | 1-888-644-6608
UCAhelps@gov.ab.ca | UCAhelps.alberta.ca

Also available in English